BULLETIN MUNICIPAL

SAINT AMAND sur Sèvre

N°30
JANVIER 2020



RECENSEMENT DE LA POPULATION :
A quoi ça sert ?

SOMMAIRE

Claude PAPIN tire sa révérence.. p. 2 à 3
VOIRIE ET TRAVAUX ..... p. 4
UNE BELLE histoire..... p. 5
RECENSEMENT ..... p. 6
ENVIRONNEMENT..... p. 7 à 8
INFOS..... p. 9
AGRICULTURE ..... p. 10 à 11
ASSOCIATIONS ..... p. 12 à 19
ANNUAIRE COMMUNAL..... p. 20 à 21
INFOS..... p. 22 à 23
CALENDRIER DES FÊTES..... à part

Claude PAPIN tire sa révérence...

...APRÈS 36 ANNÉES AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ.



En 1983, il intègre la commission consultative du Grand Mauléon, et est ensuite élu conseiller municipal de cette même commune en 1987. Sa participation à cette commission est avant tout motivée par l'ambition de sortir sa commune du Grand Mauléon.

L'objectif est atteint en 1992, Saint Amand/Sèvre commune nouvelle, prend son indépendance ; Mme SECHET est alors élue Maire avec comme 1er adjoint M. Gérard JOLLY et 2ème adjoint M. Claude PAPIN. Ce dernier sera ensuite élu à la tête de la municipalité en 2001 ; il explique que cette prise de nouvelle fonction n'est pas vraiment un choix mais une succession d'évènements qui l'y ont amené. En effet, Mme SECHET ayant décidé de ne pas se représenter, il était impératif de continuer ce qui venait d'être démarré, mais personne ne voulait à ce moment-là de la fonction. Une réflexion a été engagée… « *on est sorti du Grand Mauléon, on ne va pas reculer maintenant. Si je suis élu conseiller, et s'il en faut un qui se jette à l'eau, j'irai* » a indiqué Claude PAPIN. Il a les qualités requises pour assurer cette mission, il aime sa commune et la ruralité. Il souhaite plus que tout montrer qu'une commune rurale peut être autonome et voler de ses propres ailes. Et c'est ainsi, que le conseil municipal de l'époque l'a élu Maire de St Amand/Sèvre. Après avoir été président du club de football et membre du Comité des Fêtes, jamais il n'avait imaginé devenir Maire un jour.
A ce 1er mandat, viendront s'en ajouter 2 autres : élections municipales de 2008 et 2014.

Les objectifs qu'il s'était fixés ont été atteints : « *démontrer que notre volonté de vivre par nous-mêmes était possible* », la croissance de la population Saintamantaise en est la preuve, à savoir une augmentation de plus de 200 d'habitants par rapport à 1992.

Au cours de toutes ces années, Claude affirme avoir fait de belles rencontres, notamment des personnalités telles que le sous-préfet, le préfet, le député ou encore le sénateur, et bien d'autres encore. Les échanges qu'ils ont pu avoir ensemble lui ont permis de mieux les connaître.



Son plus grand regret reste la fin de la Communauté de Communes Delta-Sèvre Argent dont il a été vice-président. Ce fut une belle réussite qu'il aurait souhaité voir perdurer, il y régnait une convivialité avec l'ensemble du personnel.

Ses satisfactions quant à elles sont nombreuses, et des équipes municipales et des employés communaux il ne dira que du bien, « *nous avons accompli ensemble de belles choses, notamment :*

- *la reconstruction de St Amand. A la sortie du Grand Mauléon, persistait une dette importante qu'il a fallu combler par un emprunt pour devenir enfin complètement indépendant*
- *le stade municipal dont nous avons fêté les 20 ans l'été dernier,*
- *la salle de la Libellule dont nous avons célébré les 10 ans en 2018,*
- *la création de la voie de contournement qui a permis de nouvelles opportunités de construction (lotissement des Creux Noirs avec 24 parcelles),*
- *l'embellissement du centre bourg et de la mairie.*
- *l'aménagement de la Coulée Verte et la base de loisirs,*
- *la réalisation des lotissements dont celui des Grands Jardins autour des arbres existants et en plein bourg,*
- *l'obtention de la reconnaissance de « Village Fleuri »*
- *l'enfouissement quasi-total des réseaux,*
- *la rénovation de la salle Montfort, de la cantine (dont l'insonorisation avec un gain de 25 décibels), de la salle des archives, de l'intérieur de la mairie, tout ceci réalisé par les employés communaux.*

Je les félicite pour leur investissement, …mais dans une commune il y a toujours à faire, ce n'est jamais fini ».

Durant toutes ces années, il a dû signer un nombre incalculable de permis de construire, d'actes de mariage, d'arrêtés municipaux… « *en utilisant toujours mon propre stylo. Patricia pourrait témoigner de cette petite manie* ».

Pour Claude, un des faits néanmoins le plus marquant restera la construction de la salle de la Libellule tant attendue depuis de longues années par l'ensemble des associations de la commune. Celle-ci a été conjointement pensée et étudiée par la municipalité et des membres des associations dont l'objectif majeur était un haut niveau d'insonorisation et de praticité. Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'être fiers de sa popularité. D'ailleurs, le nombre important de locations en témoigne et comble aujourd'hui les charges de fonctionnement.

Il se souvient également d'un des moments forts vécu avec le conseil municipal, accompagné de leurs conjoints, lorsqu'ils ont été invités au Conseil Général à la suite de l'inauguration de la voie de contournement. Ils y sont reçus par Jean-Marie Morisset, Président alors du Conseil Général.



Etre Maire de sa commune, c'est aussi assumer différents rôles plus ou moins difficiles ; être gestionnaire, il lui tient à cœur que les budgets soient toujours à l'équilibre voir en excédent. Il faut parfois être officier de police en sachant garder son sang-froid, assistant social sans juger l'autre ou pacificateur sans parti pris, mais il faut dans certains cas prendre la décision finale. Il faut également faire preuve de diplomatie, savoir écouter les autres : « *écoute et tu apprendras* », telle est la devise de Claude.

La grande fierté d'un Maire c'est de voir sa commune progresser. Il indique « *je regarde le nombre de naissances chaque année, c'est un signe que la commune se porte bien* ».

Au fil des conversations avec nos voisins, on constate qu'ils sont tous admiratifs… voir même un peu jaloux : « à St Amand tout fonctionne, les fêtes, les associations, le bénévolat… tout le monde participe.». En effet, Claude ne peut que s'en réjouir : « *on est satisfait de voir que les Saintamantais sont attachés et qu'ils aiment leur commune. Notre commune est formidable, il y fait bon vivre, je suis fier des Saintamantais* ».

A ce titre, il se souvient des finales de Coupe des Deux-Sèvres de football remportées par l'ESSA, surtout celle de 2004 où plus de 400 supporters sont partis en cars « jaunes » pour encourager les jaunes et noirs. Le retour à Saint Amand fut triomphal ; même les non-footeux étaient sortis sur les pas de porte pour applaudir les vainqueurs. Il n'oublie pas non plus la finale de la Coupe



des Deux-Sèvres de basket gagnée en 1998, où les supporters s'étaient également déplacés en car accompagnés de la fanfare Saintamantaise. Il attache beaucoup d'importance à ce que la municipalité contribue à la conservation du tissu associatif.

D'autre part, le bénévolat à St Amand c'est chose naturelle ; quelques exemples concrets tels que la construction du terrain de boules, la rénovation de monuments ou encore l'ouverture de chemins et la valorisation de toutes les associations au travers d'une récente exposition photos organisée par le collectif des Amis du Patrimoine. Il est bien sûr impossible de tout citer tellement la liste des ouvrages des bénévoles est longue, Claude en profite pour leur renouveler ses sincères remerciements.

Il remercie également son épouse pour son soutien et sa compréhension au cours de toutes ces années.

Ses projets sont maintenant de continuer d'être simplement très Saintamantais.

« *Toutes ces années passées auprès des Saintamantais ne m'ont apportées que du bonheur, et je n'ai que des satisfactions de voir comment est St Amand aujourd'hui* ».







VOIRIE ET TRAVAUX

INVESTISSEMENTS 2019

Travaux d'aménagement du centre-bourg – tranche 4 (Une partie de la rue de la Poste, rue du Colombier et Place du Souvenir Français - cimetière)

Coût des travaux : 155 901 € HT

SUBVENTIONS OBTENUES	
DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)	21 617,00 €
SIEDS (aide pour le renouvellement de l'éclairage public)	2 382,51 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES (Soutien pour l'investissement sur routes départementales en agglomération ou zones urbaines)	26 657,16 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES (Amendes de police)	11 750,97 €
TOTAL SUBVENTIONS	**62 407,64 €**

En 2021, le FC-TVA (Fonds de Compensation de la TVA) devrait être de 25 570 € environ.













Achat RENAULT MASTER
Coût : 10 960 € HT



Remplacement plaques translucides toiture salle omnisports
Coût des travaux : 9 727 € HT







UNE BELLE histoire...

...QUI PREND FIN APRÈS 38 ANNÉES D'EXERCICE.



Marie-France MARCHAND arrive à Saint Amand/Sèvre en 1980, où son mari Olivier est installé comme vétérinaire.

En 1983, elle loue une partie des locaux du cabinet vétérinaire pour pratiquer son métier de médecin généraliste, à l'époque elle était la seule femme médecin aux alentours. En 1988, elle fait l'acquisition du terrain jouxtant leur demeure pour y construire son propre cabinet ; « malgré la proximité entre mon domicile et mon cabinet, mes patients ont su respecter ma vie privée, je leur en suis reconnaissante ».

« Les 1er patients à m'avoir fait confiance sont ceux de mon mari, les agriculteurs. Ensuite, mon mari étant natif de Combrand, le bouche à oreille a fait son travail. A cette époque, les consultations au cabinet étaient rares, 1 consultation pour 5 visites à domicile ». Le Dr MARCHAND parle avec nostalgie de cette période où les patients l'autorisaient à rentrer dans leur intimité et à découvrir leur vie : « Il y avait un côté très sympathique. Je me souviens d'un papa venu me chercher au cabinet pour faire une suture à son enfant blessé, et me rendre au domicile pour pratiquer l'intervention sur la table de la cuisine ». Au fil du temps et compte tenu du nombre toujours croissant de patients, les visites à domicile n'ont plus été possibles, « c'est devenu plus impersonnel » indique-t-elle.

Aujourd'hui, le nombre de patients avoisine les 2000 et sont majoritairement des vendéens ; « au départ la Sèvre était comme un barrage à franchir. D'ailleurs, dans les moments d'inondation ou de neige, les patients se déplaçaient en tracteur » se souvient-elle.

Les débuts furent difficiles : les systèmes de garde n'existaient pas, le médecin se devait d'être disponible jour et nuit 24h sur 24, et il y avait de la concurrence entre confrères. De plus, ce travail en solitaire présente parfois un inconvénient majeur, vous êtes seul pour prendre les décisions ; « j'ai cependant eu la chance de pouvoir conforter mes choix auprès d'un réseau de confrères de Cholet avec qui j'avais travaillé par le passé ».

Au fil du temps, les conditions s'améliorent avec la mise en place du système de garde - au départ le dimanche puis ensuite étendu aux nuits, l'apparition du téléphone portable (« je me souviens de cette grosse valise que je devais emporter avec moi ») et du répondeur, la fin des dossiers papier désormais tous enregistrés en informatique. A ce titre, elle indique « je m'étais fixée comme objectif de finir ma carrière sans papier, juste mon ordinateur et mes appareils d'examen, j'y suis pratiquement parvenue ».

Elle terminera : « je n'ai aucun regret de carrière même si mon souhait n'était pas de pratiquer la médecine en campagne, bien au contraire. J'ai partagé avec mes patients des moments très forts basés sur une relation de confiance mutuelle et d'échanges, dans certains cas difficiles mais c'est ce qui a créé des liens, ou remplis de bonheur lorsqu'un parent vous téléphone pour vous annoncer la naissance de son enfant. J'ai pu moduler mes horaires en fonction de mes enfants, c'est pour moi très important d'être présent pour eux. D'ailleurs, il ne me semble pas qu'ils aient souffert de mon métier puisque l'un d'entre eux suit le même chemin que moi. ».

« Ces derniers temps, j'ai vraiment été touchée par les messages de remerciements, les gens sont d'une gentillesse extraordinaire… Maintenant une page se tourne ».

AGENTS RECENSEURS



Lise-Marie JAULIN, Gérard JOLLY et Anne-Marie CHAIGNEAU sont les 3 agents recenseurs.
Merci de leur réserver le meilleur accueil.

RECENSEMENT

RECENSEMENT



LE RECENSEMENT, C'EST UTILE A TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée , plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60% DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu' il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

RECENSEMENT de la population 2020

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE www.le-recensement-et-moi.fr

ENVIRONNEMENT

BILAN

Bilan positif pour la production des déchets sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais !

Les ordures ménagères résiduelles sont passées de 175 kg/habitant en 2014 à 138 kg en 2018 et probablement moins de 120 kg en 2019.

Cette évolution favorable est le fait de la mise en place de l'extension des consignes de tri (tous les emballages ménagers se trient depuis ce mois de juillet) et de la nouvelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi) qui dépend, en partie, de la production d'ordures ménagères du foyer.

agglo BOCAGE BRESSUIRAIS

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT EN BOCAGE BRESSUIRAIS !

Depuis cet été, les consignes de tri se sont simplifiées.

Barquettes de fruits, de fromage, de beurre ou de viande, pots de yaourt ou de crème fraîche, films et sachets plastiques… Tous les emballages peuvent être déposés dans le bac jaune ou le conteneur de tri !

Que deviennent ces emballages ?

65% vont trouver une nouvelle vie grâce une filière de recyclage en France ou en Europe, et ainsi être transformés en nouveaux emballages (bouteilles, flacons de lessives, de produits d'entretien…) ou en produits fabriqués (tubes, arrosoirs, pièces automobiles, fibres de rembourrage, vêtements polaires…).

Les 35% restant, non recyclables à ce jour, seront valorisés en énergie (notamment pour alimenter des fours de cimenteries…)

Progressivement, de nouvelles filières de recyclage pour ces plastiques se mettront en place.

Même si tous ces nouveaux emballages peuvent maintenant être recyclés ou valorisés au lieu de terminer leur vie dans un centre d'enfouissement, il est toujours préférable de trouver des alternatives pour les réduire !



OBTENEZ VOTRE COMPOSTEUR GRATUITEMENT !

En compostant vos déchets de cuisine au lieu de les jeter, vous pouvez garder votre poubelle plus longtemps et sans odeur, tout en bénéficiant d'un allié précieux pour amender votre jardin !

Pour obtenir un composteur, rendez-vous à la prochaine réunion compostage le lundi 2 mars à 19h au Pôle Environnement de l'Agglo à Bressuire.

Réservation obligatoire avant la réunion : www.agglo2b.fr ou 05 49 81 15 15

ENVIRONNEMENT

COMPRENDRE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

COMMENT LA TEOMi EST-ELLE CALCULÉE ?

La TEOMi comprend :

UNE PART FIXE

Part comprenant les charges fixes du service de gestion des déchets (passage du camion de collecte, accès aux déchèteries, tri des déchets recyclables...).

Mode de calcul identique à la taxe actuelle, toujours basé sur le foncier bâti et calculé par les services fiscaux :

base fiscale du logement

X

taux de TEOM du service de collecte, voté par l'Agglomération chaque année (environ 70% de votre TEOM actuelle)

UNE PART VARIABLE

Part calculée en fonction du volume des déchets produits :

nombre d'ouverture du tambour

X

prix d'un dépôt



Tarif à l'ouverture du tambour
1 dépôt de 60 litres = 1 €

LE PRINCIPE

- vous produirez de déchets
- le montant de la part variable sera élevé !

L'année 2020 sera une année complète d'expérimentation en « comptage à blanc ».

Le comptage officiel du nombre de dépôts avec votre carte démarrera en 2021, pour une première taxe incitative en 2022.

En 2019, 2020 et 2021, vous continuez de payer la taxe actuelle.

Vous n'êtes pas encore équipé d'une carte ?

Contactez dès à présent le service Gestion des déchets de l'Agglo au 05 49 81 15 15 ou à dechets@agglo2b.fr

Déménagement, vente, problème de collecte, demande de carte, carte perdue…

Faites toutes vos démarches en ligne sur www.agglo2b.fr ou contactez la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets au 05 49 81 15 15



CONTENEURS COLLECTIFS : LES BONS RÉFLEXES !

- Déposez uniquement des sacs poubelles fermés (2 sacs de 30 litres ou 1 sac de 60 litres). Pas de déchets en vrac ni de gros sacs tassés dans le tambour !
- Ne déposez pas de petits déchets légers : un dépôt de 60 litres sera systématiquement compté, c'est dommage !
- Ne percez pas votre carte : elle ne sera plus utilisable !



LES DÉPÔTS SAUVAGES, C'EST INTERDIT !

Tous dépôts de déchets même au pied des conteneurs collectifs sont interdits et considérés comme des dépôts sauvages. Ils sont donc passibles d'une facture de 110€ pour frais de nettoyage (règlement de collecte de l'Agglo) voire d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€ (Art. R.362-1 du code pénal).

INFOS

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les 2 tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour ces élections, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées, il sera désormais possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).

Il est également possible pour chaque citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?



A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant :

le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *. Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

*Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

PAR INTERNET

1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
3 - Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
4 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
5 - Suivez les instructions.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Depuis 2 ans que ce dispositif est mis en place à Saint Amand sur Sèvre, ce sont plus de 180 transports qui ont été effectués. Cholet puis Mauléon sont les destinations les plus demandées.

Rendez-vous médicaux, démarches administratives, visites familiales ou amicales, courses diverses, l'équipe est là pour répondre à vos besoins.

Adhésion au Centre socioculturel, appel téléphonique auprès d'un chauffeur pour un coût du km à 0,38 €

LE PETIT PLUS À SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE

Café seniors

Chaque 1er vendredi du mois salle Montfort à partir de 10h un café vous attend. Venez quand vous êtes prêts. N'hésitez pas à pousser la porte.

Visites à domicile

En binôme, visites spontanées ou à la demande, occasionnelles ou régulières suivant le souhait des personnes. Merci pour l'accueil chaleureux dans tous les foyers visités.

Plus de renseignements auprès de :
Mado DRAPEAU :
05 49 81 48 73
Evelyne AUBOURG :
06 31 28 29 67
Mairie :
05 49 81 67 09
Centre socioculturel Mauléon :
05 49 81 86 31

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 05 49 81 67 09

Fax 05 49 81 61 04

mairie.saint.amand.sur.sevre@wanadoo.fr

Secrétariat assuré par

Patricia DURET et Sophie HERBERT

Ouverture :

Lundi de 14h à 17h,

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h,

Fermé le mercredi

saintamandsursevre.blogspot.com

AGRICULTURE

MÉTHANISATION SUR LA COMMUNE

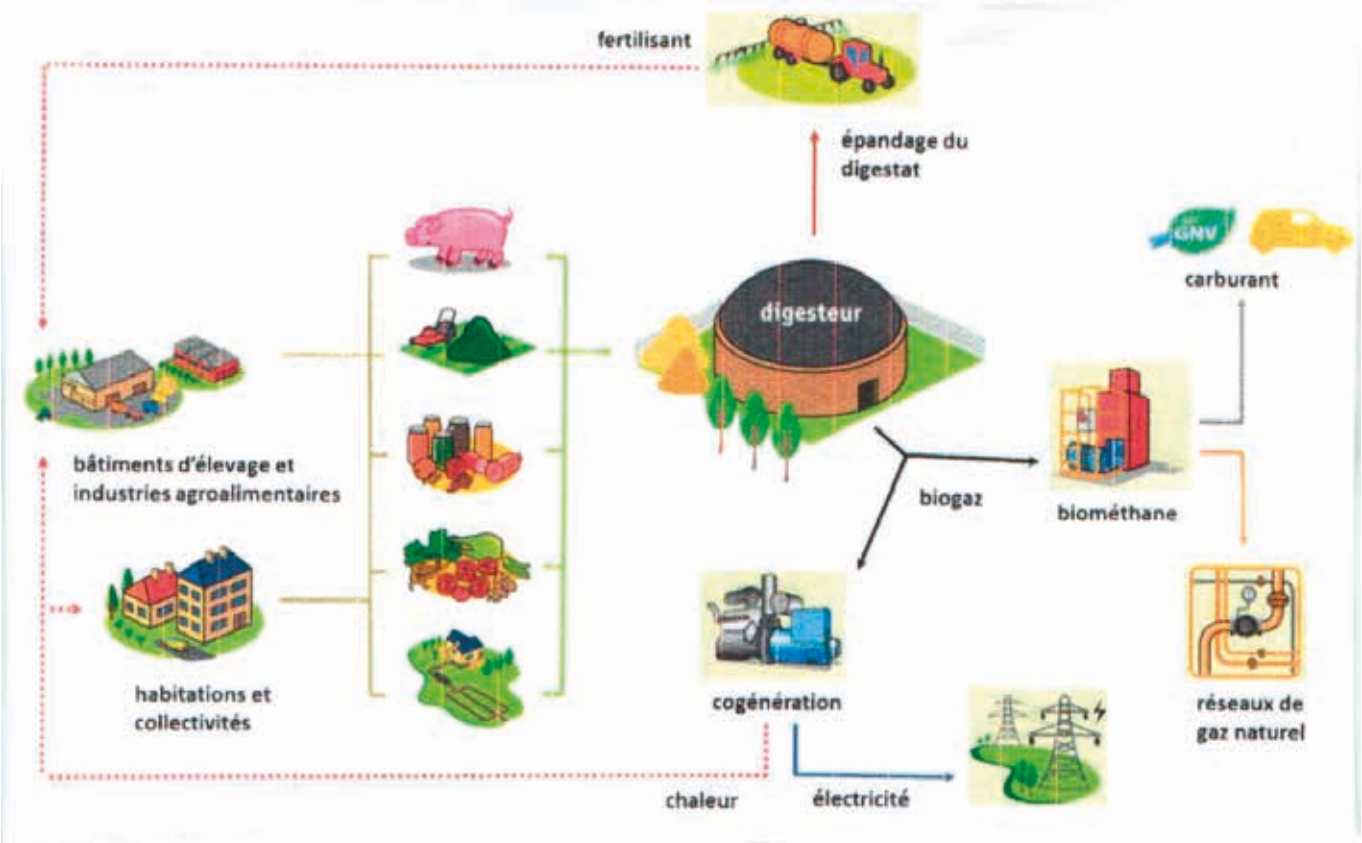

Souvenons-nous, le bulletin municipal de 2019 consacrait une place importante à l'agriculture de St Amand, à son évolution au fil du temps.

On a pu remarquer sa capacité à se remettre en cause de façon à pouvoir toujours répondre aux attentes de la société. A savoir, comment participer aujourd'hui à la production d'énergies nouvelles, à la protection de l'environnement, et puis évidemment procurer un revenu décent à ses agriculteurs dans une conjoncture toujours plus difficile.

En réponse à ces préoccupations, on a pu lire qu'un projet de méthanisation était à l'étude. Ce projet est maintenant réalité car en cours de construction.

C'est donc le dossier de cette année.

Qu'est-ce que la méthanisation ?

La méthanisation est un processus biologique naturel permettant la production d'énergie renouvelable en transformant la







matière organique, sous l'action de différentes bactéries et en l'absence d'oxygène (digestion anéorobie), pour obtenir du biogaz.

Processus bien connu, déjà utilisé par certaines familles de St Amand avant l'arrivée de l'électricité, production de chaleur à partir des gaz de fumier. Il s'agit aujourd'hui de traiter ainsi des déchets d'industries agroalimentaires (issues de céréales), des collectivités (tontes de pelouses, boues de station d'épuration…).

L'unité de St Amand traitera uniquement des produits et sous-produits de l'agriculture (effluents d'élevage, résidus de cultures et cultures intermédiaires à vocation énergétique – CIVE) avec in-fine un retour au sol pour la fertilisation des cultures.

A l'issue du processus, on obtient donc le biogaz générant chaleur, eau chaude et électricité. Le digestat ou compost désodorisé et hygiénisé peut être utilisé pour tous types de cultures alimentaires ou non.

Intérêts du biogaz :
- Valorisation des déchets organiques agricoles et autres.
- C'est une production d'énergie renouvelable.
- Réduction des gaz à effet de serre par une meilleure gestion des effluents d'élevage.
- Pérennisation des activités agricoles et participation au développement rural par un complément de revenu.

Pourquoi une unité de méthanisation à St Amand ?

Les porteurs du projet, en l'occurrence les 3 associés du GAEC CHATON, pour compenser la baisse de revenu, mais aussi par esprit d'entreprise et d'innovation, réfléchissent à l'éventualité d'une autre production moins contraignante que l'élevage.

L'opportunité de disposer sur place d'un gisement de matière organique important a naturellement orienté le choix vers la méthanisation.

Nous sommes alors en 2015, cinq années d'études, de recherches, de questionnements divers et probablement quelques nuits d'insomnie ont donc été nécessaires pour finaliser le dossier : montage financier, dimension de l'installation, forme juridique, partenariats éventuels, apporteurs de la matière organique, utilisation de l'énergie produite, permis de construire, etc …

L'unité de méthanisation de St Amand :

Elle se nomme la SARL SPBS (Société de Production de Biogaz de St Amand).

Les travaux, commencés début août, sont conduits et réalisés par la société France Biogaz, partenaire du GAEC CHATON.

La mise en service est prévue pour mai –juin 2020. Les apporteurs de la matière organique sont tous installés sur la commune ou dans un rayon de quelques kilomètres.

Il s'agit des GAEC CHATON, BRETAUDEAU COUTANT, Les Bas Coteaux, l'élevage Ernest Soulard, l'EARL Bertrand, la SCEA ROY et la minoterie BERAUD.

La matière organique ainsi apportée, est composée de déchets de céréales, fumier de bovins, lisier de canards et de porcs, plus ajout de CIVE.

Elle est chauffée et brassée dans une cuve appelée digesteur.

Le biogaz ainsi obtenu ne sera pas injecté dans le réseau sous forme de biométhane, après purification. Ici, il sera utilisé comme combustible pour alimenter un moteur à gaz (combustion en unité de cogénération), lequel va produire de l'électricité, de la chaleur et de l'eau chaude.

Débouchés :

L'électricité ainsi obtenue sera vendue directement à EDF. Cela correspond à la consommation d'une population d'environ 1 700 habitants.

Quant à l'eau chaude produite, elle pourrait subvenir aux besoins en chauffage de plusieurs dizaines de logements.

Dans un premier temps, elle sera utilisée par la société AUBINEAU. L'acheminement se fera par canalisation enterrée et en circuit fermé.

Enfin, pour fermer la boucle, le digestat, produit résiduel retournera chez les apporteurs pour la fertilisation des sols.

La création d'un tel projet n'aurait pu se faire sans le soutien financier de l'ADEME (Agence de l' Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La Commune de St Amand avec ses éoliennes, ses panneaux photovoltaïques et maintenant sa méthanisation apporte sa contribution à la protection de l'environnement.



ASSOCIATIONS

ÉTOILE SPORTIVE BASKET BALL

Une nouvelle saison démarre pour l'ESBB avec particulièrement l'arrivée de nouveaux membres dans le bureau et la création d'une équipe senior.

Avec plus de 60 licenciés cette saison, nous avons engagé :
- 1 équipe U7
- 1 équipe U9
- 2 équipes U13 (en entente avec NBBC Mauléon)
- 1 équipe U15 (en entente avec NBBC Mauléon)
- 1 équipe U18
- 1 équipe senior
- 1 équipe senior Loisir

En ce début de saison, nous avons proposé plusieurs formations :
- Une formation eMarque, pour tenir la table de marque, a eu lieu le samedi matin 24.09.19
- Une formation arbitrage, pour les catégories U15 à SENIORS, a eu lieu le samedi matin 26.10.19 avec la présence d'un intervenant technique du comité de Basket Ball 79.
- Une autre formation arbitrage pour les catégories U13 à SENIORS a eu lieu courant décembre.



Nous remercions tous ceux qui s'investissent dans notre club (membres, entraineurs, joueurs, parents, supporters) et nous recherchons bien sûr de nouveaux membres pour nous aider, apporter de nouvelles idées, améliorations …N'hésitez pas à nous rejoindre ! Pour tout renseignement, contacter Irma au 06 49 37 99 14 ou Christelle au 06 58 81 40 23

Dates importantes à retenir cette saison :
- Sortie Cholet Basket, le samedi 11/01/2020
- Viennoiseries, le dimanche 16/02/2020
- Plateau Repas, le samedi 23/03/2020
- Dégustation Bières, juin 2020
- Sortie fin de saison, juin 2020
- Assemblée Générale, juin 2020

Le bureau et l'ensemble des joueuses vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2020 !

GYM SAINT-AMANTAISE

La Gym Saintamantaise maintient ses effectifs avec une vingtaine d'adhérentes pour l'année 2019-2020, encadrée par une monitrice diplômée.

Ceux et celles qui le souhaitent peuvent à tout moment de l'année venir découvrir les bienfaits de cette discipline :
- développer l'amplitude et la souplesse des mouvements,
- renforcer l'équilibre, les réflexes, le système cardio-vasculaire et la coordination des mouvements,
- lutter contre la fonte musculaire, et surtout garder le moral, se sentir bien et être à l'aise dans la vie quotidienne.

Notre cours se déroule tous les lundis de 11 h à 12 h à la salle omnisports.

En septembre 2020 nous organiserons à nouveau une randonnée pédestre.

Le bureau





Info : pour tout renseignement et inscription,
Tél. : 05 49 81 93 53 / 05 49 81 66 67

Dates manifestations :
Randonnée pédestre
le dimanche 27 septembre 2020

LA CARPE SAINT AMANTAISE

Un premier salon réussi.

C'était notre nouveau challenge, faire un salon sur notre commune. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce fut une nouvelle fois une réussite (environ 700 entrées) avec de nombreux exposants venant de toutes les régions (11 exposants) et qui pour cette édition étaient vraiment plus axés sur la pêche de la carpe. Nous souhaitons vraiment renouveler ce salon en 2021 avec notamment la pêche de la carpe mais également un pôle carnassier et la pêche au coup (nous y travaillons déjà).

Mais pour le moment, place à notre enduro qui se déroulera du jeudi 3 au dimanche 6 septembre. Eh oui ! Grosse nouveauté également pour cette 10e édition, un 72 h de pêche non-stop au lieu de 48 h habituellement.

Avec un nombre d'adhérents qui ne cesse d'augmenter, 20 actuellement, nous pouvons nous permettre de faire des manifestations encore plus importantes, et d'ailleurs, si tout se déroule comme prévu, l'enduro devrait voir le nombre d'équipes augmenter.

Pour cela, il faut bien-sûr que nous gardions des moments d'échanges et de pêche en commun ; c'est pour cela que cette année nous avons fait trois sorties club où tous les membres étaient en partie présents, une sur la Sèvre Nantaise, une à Pescalis et l'autre au Parc Soubise.



Le bureau tient à remercier tous les membres pour leur investissement mais également tous les sponsors qui nous suivent pour la plupart depuis plusieurs années, ainsi que la municipalité.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux 2020 et avons hâte de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Info : Si des personnes sont intéressées pour nous aider lors de ces manifestations, n'hésitez-pas à nous contacter.

Date à retenir : Enduro Carpe du 3 au 6 septembre 2020.



Président : M. Bretaudeau Florian
Tél. : 0670485698
bretaudeau.florian@wanadoo.fr

AMICALE BOULISTE

L'amicale bouliste se porte bien. Une vingtaine de joueurs se retrouvent tous les mercredis pour passer une soirée conviviale autour de leur passe temps favori, la boule en bois.

Depuis quelques années, un concours intercommunal a lieu avec nos amis vendéens de Saint Michel Mont Mercure et des Epesses ; 64 joueurs participent à ce concours.

Les personnes intéressées pour participer et passer une soirée agréable sont les bienvenues, tous les mercredis de 14h30 à 18h30.

Contact : Président :
M. Pierre CHARRON
05.49.81.66.11



ASSOCIATIONS

ÉTOILE SPORTIVE SAINT AMANTAISE

Notre saison 2018-2019 fut très compliquée et stressante jusqu'à la dernière journée. Mais au final, ce fut toutefois, une belle saison avec le maintien de notre équipe fanion et l'intégration réussie de nos jeunes, la montée de notre réserve en 4e division, et la création en janvier dernier, d'une 3e équipe. En juin dernier, notre club s'est vu décerner le Label SENIORS, un titre qui nous réjouit et montre que nous sommes aujourd'hui un club reconnu. Le Samedi 27 Juillet dernier, nous avons avec notre municipalité, nos joueurs, nos supporters, nos bénévoles… fêté les 20 ans du stade d'honneur en le rebaptisant Complexe de l'Etoile.





La saison 2019-2020 a démarré en Août dernier, avec pour sa troisième année, Florian, notre entraîneur joueur. Il sera cette année, assisté de Jérôme Pallard et Florian Gourio aux entraînements les mercredis et vendredis. Cette saison a vu l'arrivée de joueurs ayant évolué en Région ; ce qui est très intéressant et impératif pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés : progression de nos jeunes joueurs et un classement le plus haut possible en fin de saison. N'oublions pas la Coupe où ces dernières années nous n'avons pas forcément brillé !

Notre site internet :
essafoot@footeo.com
N'hésitez pas à le consulter … et à apporter des infos, des réactions …

D'ailleurs, nous sommes toujours en Coupe des Deux Sèvres, et nous recevrons le 19 janvier prochain, notre club voisin : le F.C.P.O (Mauléon , Loublanmoulins, Chapeltemple). J'invite toute la commune à venir encourager notre équipe Fanion à créer un exploit.

Notre effectif est à ce jour d'environ 54 joueurs pour assurer 3 équipes seniors le dimanche, coté jeune, il est d'environ 70, regroupant filles et garçons de 6 ans à 17 ans.

Nos dates à retenir pour 2020 :

31-janv	**Concours de Belotte**
15-mars	**Livraison Vente saucissons**
17-avr	**Concours de Palets**
24-mai	**Journée Sponsors**
05-juin	**Tournoi Assos**
06-juin	**Tournoi de Sixte**
07-juin	**Tournoi Bocafoot**
12-juin	**A.G. Foot E.S.S.A.**
10-oct	**Soirée Dansante**



Equipe Fanion



Réserve A



Réserve B

CLUB DE L'AMITIÉ



Voici nos dates pour 2020 : Concours de belote, le 14 Mars - Lotos, 10 Avril et 9 Octobre - Repas, 12 Mai - Pique-nique, le 2 Juillet

Nous avons compté cette année 189 adhérents et 24 personnes en maison de retraite ou EHPAD.

- Les jeudis après-midis sont ouverts pour la belote, scrabble et tac-tic.
- Dernier jeudi du mois mini-concours de belote.
- 1er lundi du mois Activ memo organisé par Jeannine .
- 1 vend. par mois Art Floral animé par Anita.
- Deux fois par mois danse en ligne par Joël et Gaby .
- Nous avons fêté les 45 ans du club à l'occasion du repas annuel de mai.
- 2 lotos, le 12 Avril et le 11 Octobre.

A Noël, nous fêtons les adhérents et les adhérentes qui ont eu 80 ans dans l'année.

ÉCOLE ST-JOSEPH

Le bien-être à l'école

Pour cette rentrée, l'école Saint Joseph accueille 138 élèves pour 6 classes.

- Une classe de PS - MS avec Amélie Bacle aidée de Martine Morin.
- Une classe de MS - GS avec Mathilde Jaulin aidée de Manou Auger.
- Une classe de CP avec Fabienne Braud.
- Une classe de CE2 avec Christy Gonidec qui remplace Céline Labat qui est en congé maternité.
- Une classe de CE1 - CM1 avec Camille Billi et Marie Bruzon
- et enfin une classe de CM1 - CM2 avec Pauline Brousseau

Cette année, les élèves de l'école vont travailler autour du bien-être : le bien-être à l'école, le bien-être avec les autres (le vivre ensemble) et le bien-être dans la vie de tous les jours.

Info : Pour les enfants nés en 2017, des rentrées (uniquement le matin) sont proposées en janvier et en mars. Plus d'information auprès de Mme Brousseau (chef d'établissement)



Pour travailler sur ce thème, les élèves réalisent des conseils de coopération ainsi que des conseils d'élèves une fois par période. Ils vont également travailler autour de la méditation, de la relaxation…

Autre projet durant cette année scolaire, les élèves de cycle 2 (CP, CE1, CE2) partiront en classe verte au CPIE de Coutières pendant 2 jours et demi.

L'école s'est également dotée d'un blog (site internet), nous vous invitons à y jeter un œil.



Voici l'adresse : http://ecolesaintjosephsaintamand.toutemonecole.fr/

De plus, afin de financer le projet de réhabilitation des toilettes et les mettre aux normes pour accueillir des personnes à mobilité réduite, l'école lance une campagne d'appel aux dons. Vous avez reçu ou allez recevoir une plaquette explicative, n'hésitez pas à prendre connaissance. L'école a besoin de vous !

Dates manifestations :
18 mars
carnaval de l'école
3 avril
Portes Ouvertes
20 juin
Fête de l'école

CONTACT - Tél. : 05 49 81 66 71
saintjoseph.saintamand@gmail.com

CANTINE M.I.A.M.

Au cours de l'année 2018-2019, la cantine M.I.A.M. a servi 15 436 repas au prix de 3€30 et dit «adieu» aux tickets. Nous tenons à remercier Gilles et Corinne COUTANT de SPAR pour la vente des tickets durant toutes ces années.

La cantine M.I.A.M. a également été évaluée dans le cadre du dispositif d'information Alim Confiance et a reçu le niveau d'hygiène «Satisfaisant».

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année.



ASSOCIATIONS

THÉÂTRE



Les Délir'mantais

En mars 2019, la troupe vous a présenté « Maman pète les plombs » une pièce de Marie Laroche-Fermis.

Suite à la visite de Fanfan, une jeune fille prétendant être la maîtresse de son mari, Françoise est persuadée que Hubert la trompe. Avec l'aide de sa meilleure amie Ginette, elle décide de se venger et cherche un homme pour le tromper à son tour ou du moins lui faire croire. Entre son ancien collègue Maurice devenu Mauricette et Paul TOURNIER le secrétaire un peu trop dévoué de son mari, le choix sera bien compliqué et les situations cocasses.

Et puis il y a aussi les enfants, Lise et Thibaud qui ne comprennent pas ce qui arrive à leur mère. De plus, la présence de la cousine d'Hubert, Gilberte très pieuse, qui se met en tête que Marcellin le jardinier la drague, ne va rien arranger. Finalement on découvre que le problème vient de l'inspectrice des impôts et du contrôle fiscal qu'Hubert voulait cacher à Françoise, et que Fanfan est en fait la copine de Thibaud… bien sûr tout se termine dans la bonne humeur !!

Et de la bonne humeur il y en a également eu beaucoup dans le public, vous nous avez fait part de votre plaisir d'être venu nous voir grâce à vos rires, vos applaudissements et vos compliments après la pièce. Notre plaisir à nous est de répéter et répéter encore pour jouer sur scène devant vous, nous sommes largement récompensés.

Les Délir'mantais, c'est toute une équipe : les acteurs et souffleuses mais aussi les personnes qui s'occupent des décors, de la sono et de la lumière, de la buvette et des entrées, les coiffeuses et les maquilleuses. Les représentations ne seraient pas possibles sans tous ces groupes. Le dynamisme et la cohésion sont indispensables et cela fonctionne plutôt bien…

En 2019, nous avons joué pour la 10e année et si nous sommes encore là, ce n'est pas seulement pour notre plaisir, mais aussi pour le vôtre et surtout grâce à votre présence ! MERCI !

En 2020, nous repartons donc avec « Les dessous de Marianne » une pièce de Germaine Planson. Pensez à réserver vos dates dès maintenant.





Séances 2020 :
samedi 28 mars,
dimanche 29 mars,
vendredi 3 avril,
samedi 4 avril,
dimanche 5 avril.
Réservations
vivement conseillées.

COMITÉ DES FÊTES



Le 12 mai dernier, notre traditionnelle fête du pain s'est déroulée au lieu-dit les Ecorcins. Pour l'occasion, plus de 400 personnes ont pu profiter de la randonnée matinale, sous un soleil radieux. Nous tenons à remercier les associations du Patrimoine et des marcheurs, pour avoir repéré, défriché et tracé les parcours de la randonnée. Merci aux propriétaires des terrains pour leur confiance, ainsi qu'à notre boulanger pour avoir enfourné toute la journée, fouaces, pains et brioches, dans le four à pain traditionnel, entièrement rénové par le propriétaire des lieux, M.GABARD. Remerciements aux nombreux exposants qui ont répondu présents.

En juillet, la 9ème édition des Bateaux Fleuris a de nouveau pu compter sur votre présence. La volonté et la détermination des neufs quartiers, a permis à cette magnifique journée ensoleillée, de nous faire profiter de deux superbes défilés diurne et nocturne. Le public a également profité du spectacle du comédien « Chapuze », sans oublier la remarquable prestation musicale des « Couak'onjoue », ainsi que les stands, organisés et tenus par les différentes associations Saintamantaises. Comme toujours, cet événement n'aurait pas pu avoir lieu sans les propriétaires du Moulin de Chaligny et des nombreux bénévoles qui ont œuvré en amont et aval de la fête.

Notre regard se tourne maintenant vers les futures festivités : la Fête du Pain le 24 mai, l'assemblée et le ventriglisse acte II le 18 juillet. Pour achever l'année 2020, nous organiserons également une soirée dansante le 14 novembre dans la salle de la Libellule.

Nous rappelons que nous sommes tous des bénévoles, mais que notre association ne pourrait exister sans votre aide et participation. Certains membres vont nous quitter. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez nous rejoindre, nous avons besoin de nouvelles idées.

Info :
Président : Sébastien Vigouroux
Vice Président : Samuel Boissinot
Secretaire : Benjamin Huvelin
Vice Secrétaire : Jessica You
Trésorier : Florella Remigereau
Vice Trésorier : Morgan Soulard

Contact :
Adresse E-mail :
comitedesfetes.stamand@gmail.com
Page Facebook :
comitestamandsursevre

En attendant, toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une très belle année 2020.

ADMR DU CANTON DE MAULÉON



L'Association ADMR du Canton de Mauléon a présenté au public son histoire depuis sa création jusqu'à nos jours, à l'occasion de l'exposition photos des associations Saintamantaises, organisée du 9 au 17 novembre 2019.

En 1945 apparaissent à l'échelon national les premières « Associations d'Aides Familiales Rurales » pour venir en aide aux familles, en proposant de former des jeunes filles du milieu rural et ensuite de leur proposer un travail d'aide ménagère.

Saint-Amand-Sur-Sèvre a été l'une des premières communes des Deux-Sèvres à mettre en place une telle association dès 1957.

En prenant le nom ADMR, l'Association a ensuite élargi son activité aux personnes âgées pour les aider à bien vieillir chez elles. Avec la crise économique autour des années 1975-1980, elle propose son action d'aide à la vie quotidienne, tout en créant des emplois. Au fil des années, l'Association se professionnalise, se modernise, prend un rôle de coordination et de proximité avec la population, favorise le dialogue avec l'Etat, le Département, les Services sociaux. Elle développe de nouveaux services et activités en partenariat avec des services extérieurs et elle bénéficie de la certification AFNOR.

ASSOCIATIONS

UNC

Composée des Anciens Combattants d'AFN et des Soldats de France, la section Saintamantaise de l'UNC (Union Nationale de Combattants) compte une petite soixantaine d'adhérents soucieux de faire perdurer la mémoire des sacrifices consentis par les générations précédentes pour que notre pays vive libre et en paix.

Cette année 2019, les commémorations des 8 mai (guerre 1939-45), 11 novembre (guerre 1914-18) et 5 décembre (guerre d'Algérie), tant au monument aux morts de Saint-Amand qu'aux cérémonies cantonales, ont été suivies par un public motivé, mais que l'on souhaiterait toutefois plus nombreux. Sous l'égide de nos fidèles porte-drapeaux, nous avons aussi participé à des célébrations départementales, telles, par exemple, l'inauguration d'une stèle mémorielle d'un acte de résistance en 1944 entre Boismé et Chanteloup ou une prise d'armes au cimetière militaire marocain d'Airvault-Veluché, etc... A l'instar de l'an passé, nos camarades de La Petite-Boissière nous ont accueillis pour le banquet traditionnel du 11 novembre, servi par le restaurant Le Pivardias.

Au mois de mai de cette année nous avons eu à déplorer le décès de Marie Chaigneau,



adhérente de notre association en tant que veuve d'ancien combattant. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Félicitations à Antoine Bonneau, déjà membre de notre section en tant que Soldat de France, qui s'est vu attribuer la Carte du Combattant pour son temps de présence en Algérie et à Gérard Rousseau qui a reçu la médaille du TRN (Titre de Reconnaissance de la Nation). Félicitations aussi à André Bertrand qui a été décoré de la Croix du Djebel et à Marie-Josèphe Echasserieau honorée de la Croix du Mérite UNC échelon bronze en juin dernier.

Les principaux rendez-vous pour l'année 2020 sont les suivants :

- Assemblée Générale le vendredi 7 février,
- Commémoration du 8 mai à Saint-Amand puis cérémonie cantonale à Rorthais,
- Pique-nique le vendredi 12 juin,
- Congrès départemental UNC 79 dimanche 28 juin à Ménigoute,
- Concours de belote samedi 17 octobre,
- Commémoration du 11 novembre à Saint-Amand puis cérémonie cantonale à Saint-Pierre-des-Echaubrognes,
- Commémoration des événements d'Afrique du Nord le 5 décembre à Mauléon.

Les membres du bureau de notre association souhaitent une bonne et heureuse année 2020 à tous les Saintamantais et les invitent à honorer de leur présence les différentes cérémonies patriotiques de l'année.

Nous rappelons que nous collectons toujours les anciennes radiographies et les paires de lunettes, même usagées, afin de participer aux actions humanitaires menées par l'UNC 79.

LE COLLECTIF

QUEL CHEMIN PARCOURU DEPUIS 2017

Nous étions une équipe déterminée à l'idée de créer sur notre commune des parcours pédestres.

Aujourd'hui avec le soutien et l'approbation de l'équipe Municipale ainsi que l'aide des amis du Patrimoine, le groupe Chemin vous permet de découvrir la campagne verdoyante St Amantaise à travers 6 circuits entièrement balisés tous répertoriés sur le site de la mairie et affichés salle Montfort. Certains d'entre vous ont déjà probablement fréquenté ces chemins puisque chaque 1er jeudi de mois une sortie matinale est organisée au départ





de la place de la Mairie : rassemblement 9h pour départ 9h15. N'hésitez pas à rejoindre ce groupe pour passer un agréable moment convivial et sportif. Nous retiendrons que la création de ces sentiers pédestres a déjà profité aux associations St Amantaises pour des randonnées (la Gym et le Comité des Fêtes) nous sommes fiers d'y avoir apporté notre contribution et maintenant c'est un plus car des associations extérieures viennent découvrir nos circuits (Randonnée des Châteliers Châteaumur…). Cette année 2019 a permis des améliorations sur ces différents parcours, nous en profitons pour remercier la Municipalité : création de fossés et zones travaillées pour éliminer les poches d'eau et faciliter vos promenades hivernales, plantation de haies bocagères à l'initiative des chasseurs sur certains secteurs, toujours dans un souci de respect de la faune et la flore, dont nous faisons notre priorité.

Maintenant, nous ne comptons pas en rester là et réfléchissons déjà à de nouveaux projets ; pourquoi ne pas relier certains circuits à nos communes voisines ou franchir la Sèvre et rendre visite à nos amis Vendéens, en gardant toujours à l'esprit de respecter les riverains et ne pas empiéter sur le domaine privé.

Contacts : 06 43 98 90 25
07 81 83 61 26

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le Patrimoine, c'est quoi ? C'est ce que les générations qui nous ont précédés, nous ont légué, c'est ce que nous devons préserver, protéger, améliorer pour les transmettre aux générations de demain. C'est la pierre, l'architecture, l'urbanisme, les outils, les objets, les costumes, les coutumes, les chants, les danses, les histoires, les écrits, les jeux, les savoir-faire, etc, c'est « la vie d'hier à aujourd'hui pour demain »

C'est dans cet esprit que l'exposition sur le thème des Associations de Saint-Amand est née. Le groupe « Histoire » initiateur de cette belle aventure, a particulièrement apprécié l'engouement de toutes les associations qui ont participé, conscient de la masse de travail que cela représentait. Il aura fallu 2 ans pour mener à bien ce projet, pari réussi au-delà de nos espérances. De la satisfaction que nous pouvons en tirer, c'est surtout le plaisir, l'intérêt, l'enthousiasme exprimé par les visiteurs que nous retenons. Ce sont plus de 650 personnes de tout âge, principalement de Saint-Amand mais aussi des environs, qui ont été accueillies lors des deux WE à la salle de la Libellule de St-Amand -sur-Sèvre.

Nous remercions sincèrement les 18 associations qui ont participé, nous avons tous admiré leurs panneaux riches en photos, ils ont suscité beaucoup d 'émotions, de bons moments de partage et de convivialité.

La diffusion du film sonorisé a particulièrement plu ainsi que le diaporama mettant en valeur entre autre les travaux réalisés par les amis du patrimoine ainsi que les clins d'œil aux métiers d'autrefois.



Les enfants de l'école ont pu bénéficier de plusieurs créneaux de visites durant la semaine, stimulés par une enquête à mener pour libérer la Libellule emprisonnée depuis très longtemps. Un petit groupe de l'hôpital de Mauléon a également profité d'un temps de découverte hors les WE.

Le groupe « Histoire » a présenté ses recherches sur les croix, les calvaires, l'église, l'école. Ces documents doivent faire l'objet d'une diffusion sous diverses formes, dépliants, pupitres installés près de quelques édifices etc.

En ce qui concerne l'exposition, le collectif réfléchit sur une suite à donner, un ouvrage éventuellement.

Le groupe « Histoire » envisage de poursuivre ses recherches sur d'autres sujets et, dans 2 ans, peut-être une exposition sur un autre thème comme « les métiers, l'artisanat, le commerce d'hier à aujourd'hui à Saint-Amand-sur-Sèvre ».

Un grand merci à la municipalité sans laquelle l'exposition n'aurait pu aboutir, aux nombreux bénévoles qui nous ont aidés, à tous les participants.





LES AMIS DU PATRIMOINE SAINT-AMANTAIS

Au-delà de l'entretien et de l'embellissement de nos 28 croix, calvaires, chapelles ; nous avons effectué cette année 2019 de nouvelles réalisations :

La petite porte du cimetière a été totalement refaite en métallique. Dans le lotissement du Puits Fleuri, le puits (qui n'était qu'une buse) a été reconstruit et agrémenté de très belle façon. Le Lavoir de la Coulée Verte, endommagé dans sa toiture a été réparé. En plein centre-bourg, le « tramail » ou « travail », vestige du vieux métier de forgeron, a été rénové et mis en valeur.

En janvier 2019, les trois groupes,



amis, chemins, histoire accompagnés de représentants de la Mairie se sont structurés en Collectif. Une Charte a été édifiée en gardant les deux mots clés : Amitié, Bénévolat.

Aujourd'hui regroupant plus de 60 personnes impliquées dans les Amis du



Patrimoine, nous sommes bien conscients de notre particularité qui fait que nos projets ne peuvent être, par nature, que des projets communaux.

Aussi nous remercions très sincèrement la Mairie qui nous accompagne depuis le début dans cette belle aventure.

ANNUAIRE COMMUNAL

ASSOCIATIONS				
	PRÉSIDENT / VICE-PRÉSIDENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
Football	Jean-Luc FOUQUET	17 rue du Gros Chêne	05.49.81.65.83	jeanlucjeza@wanadoo.fr
Basket	Christelle LELAURE Irma SUAUDEAU	9 Impasse Noue aux Bergers 48 rue de la Poste	05.49.81.14.81 05.49.82.00.36	esbb.stamand@orange.fr
Tennis	Bruno MENARD	Mairie Place Hôtel de Ville 79700 MAULEON	06.86.73.44.55	tc.st-amand-mauleon@outlook.com
Gymnastique volontaire	Guyslaine GABARD	Impasse de la Scierie	05.49.81.93.53	gabard.robert@orange.fr
Badminton	Paul ROUSSEAU	4 Le Rochais	05.49.81.62.41	cbsa79700@gmail.com
A.D.M.R	Gérard BITEAU	55 rue de la Poste Siège social : 27 Grand'Rue 79700 LA PETITE BOISSIERE	05.49.81.68.77 05.49.81.98.58	gerard.biteau@orange.fr admr.cantondemauleon@fede79.admr.org
Amicale bouliste	Pierre CHARRON	16 rue des Fontaines	05.49.81.66.11	pierrechristianecharron@orange.fr
A.F.N.	Roger GRASSIN	23 rue de Rhéas 79300 BRESSUIRE	05.49.74.18.60	
Cantine scolaire	Stéphanie COUTANT Magalie GABORIT	42 rue du Stade	05.49.81.68.18	cantine.saintamandsursevre@orange.fr
Club de l'Amitié	Eliane BARON	4 L'Aumônerie	05.49.81.68.53	embaron79@gmail.com
Comité des Fêtes	Sébastien VIGOUROUX	7 rue du Stade	06.48.90.50.75	sebastienvigouroux@hotmail.com
Fanfare Notre-Dame	André ALBERT	1 La Bleure de Chaligny	05.49.81.66.90	
	Jean-Paul BITEAU	8 rue Jeanne d'Arc	05.49.81.68.38	
Société de chasse	Denis BOURASSEAU	4 Allée Château d'Eau	06 72 82 38 21	dnflbou@wanadoo.fr
La Carpte Ste Amantaise	Florian BRETAUDEAU	La Courolière	06.70.48.56.98	bretaudeau.florian@wanadoo.fr
BOERS 4X4	Carl RAPIN	50 rue du Gros Chêne	06.37.39.32.18	carl.rapin@gmail.com
	Eric BERTRAND	5 La Petite Bégaudière	06.25.74.42.70	martine.bertrand4@wanadoo.fr
Lez'Arts St Amantais	Christine AUGIRON	33, rue du Gros Chêne	06.08.02.79.66	christine.augiron@yahoo.fr
Les Délirs'Mantais (THEÂTRE)	Jérôme COUTANT	51 rue du Gros Chêne	05.49.81.13.30 06.30.67.84.35	
Paroisse	Sophie SOULARD	10 rue du Gué du Moulin	06.11.48.12.50	sophie.pasquier5@sfr.fr
Ecole Privée St Joseph	Pauline BROUSSEAU	40 rue du Stade	05.49.81.66.71	ogec2@wanadoo.fr
OGEC	Aline PALLARD	5 La Guierche	05.49.81.18.81	
APEL	Maxime CAILLARD	6 rue des Genêts	06.24.52.08.55	max.caillard7953@laposte.net
SERVICES - COMMERCES - ARTISANS				
Médecins	SCM TEYMOURI / DELAUNE	14 rue de la Sèvre	05.49.81.67.03	
Pharmacie	Véronique ALBERT-NICOLAS	Rue Grignon de Montfort	05.49.81.67.10	
Vétérinaires	Clinique vétérinaire des deux rivières	3 Boulevard Maumusson	05.49.81.67.11	
Dentistes	SCM SEVRE DENTAIRE Dr Papin, Dr Chiffoleau et Dr Garnier	22 rue du Calvaire	05.49.81.67.49	
Infirmière à domicile	Gisèle CHOUTEAU	1 L'Aumônerie	05.49.81.91.64	
Alimentation Boucherie Charcuterie	SPAR	51 rue du Gros Chêne	05.49.81.01.07	
Boulangerie - Pâtisserie	M. et Mme BOUDAUD Freddy	5 rue de la Sèvre	05.49.81.67.34	
Bar - Tabac - Presse	LE SAINT JEANNE	1 Place de la Mairie	05.49.81.67.12	
Bar - Restaurant	M. et Mme JADAUD	Le Moulin de Chaligny	05.49.81.67.73 05.49.81.87.48	
Fruits - Légumes Poissonnerie	TERRE ET MARÉE	38 rue de la Sèvre	05.49.81.67.61 06.79.29.20.76	contact@terre-et-maree.com

Crêperie	CREP ZEN	10 rue de la Sèvre	07.81.00.01.89	
Salon de coiffure	JE COIFFE	9 rue de la Sèvre	05.49.81.21.09	
Coiffure à domicile	Mme BIENAIME Michèle	4 Impasse de la Scierie	06.87.01.59.13	
Transport Colis	Sèvre Manutention Transport SARL PALLUAUD	2 Le Coût	05.49.81.22.57 06.71.70.75.31	
	Transport Eric BIENAIME	4 Impasse de la Scierie	05.49.82.08.37 06.33.46.70.64	trs.teb@wanadoo.fr
Prestations agricoles Vente bois de chauffage	SARL ERINABONNEAU	1 Le Coudreau	06.08.77.28.19	coudreau.eric@gmail.com
Conseillère immobilier IAD France	Mme SABOUREAU Véronique	Rue du Docteur Daudon	06.28.28.47.23	veronique.saboureau@iadfrance.fr
Apiculteurs	Miel Gabard	Le Petit Poiron	05 49 81 66 14	
	Jeanot Yannick	12 rue des roses	06 71 52 14 58	
Couvreur	Hiblot Couverture	10 Impasse de la Scierie	06.26.45.82.24	hiblotcouverture@gmail.com
Electricité Plomberie	Richard MAROT	69 rue du Gros Chêne	05.49.81.72.03 06.10.65.71.74	entreprisemarot.richard@wanadoo.fr
Garagistes	Garage MERLE	57 rue du Gros Chêne	05.49.81.67.65	
	GTV (Garage Tous Véhicules)	22 Boulevard Maumusson	05.49.82.19.00	
Menuisiers	MENARD Mikaël	5, rue des Fontaines	05.49.82.31.14 06.75.72.88.59	3m.menuiserie@orange.fr
	GK RENOVE	4 La Barangerie	06.20.80.05.84 06.12.56.20.51	
Maçonnerie	SARL BATISEVRE	Route de Mauléon	05.49.81.11.87	
Minoterie	M. BERAUD Fabien	3 La Guierche	05.49.81.67.43	contact@minoterieberaud.fr
Producteur de fruits (kiwis)	EARL LA GIRARDIERE	La Girardière	05.49.81.67.02	
Travaux Publics et Agricoles	SARL GABARD	Le Poux	05.49.81.68.01	
Achat Réparation Revente de cars	AVS 2000	22 Boulevard Maumusson	05.49.81.35.27	
Sellerie (ceintures, porte-cartes, sièges auto …)	SELLERIE CÔTÉ NORD	4 La Richardière	06.27.01.04.77	sandra.renoux@hotmail.fr
Maréchal-Ferrant	OB MARECHALLERIE	La Giraudère	07.68.97.70.10	
Travaux Publics Particuliers Collectivités	ESTP	5 La Guierche	02.51.57.60.22 07.50.65.29.25 06.45.62.73.56	contact@estp85.fr
CHAMBRES D'HÔTES - GÎTES - HÉBERGEMENT INSOLITE				
Mme MAURY	Le Petit Puy Loup	3 chambres	05.49.74.12.61	marinettemaury@hotmail.fr
M. et Mme BOISSONNOT	29 rue de la Noue aux bergers	2 chambres	05.49.81.69.32	
M. Frédéric DUBOIS	La Dorgisière	4 chambres 10 pers. 240 m²	05.49.67.72.12 06.09.25.76.86	
M. et Mme Jean-Luc GABARD	Les Ecorcins	4 chambres 8 pers. 150 m²	05.49.81.68.46 06.71.57.77.16	jean-luc.gabard@wanadoo.fr
M. et Mme Jean-Pierre JEISSOU	Les Fourboutières	2 chambres 4 pers. 67 m² 3 chambres 6 pers. 112 m² 3 chambres 6 pers. 91 m²	05.40.34.99.30 06.68.64.44.37	jeanpierrejeissou@yahoo.fr
M. et Mme Robert GABARD	La Grolière	3 chambres 7 pers. 90 m²	05.49.81.69.52 06.47.04.10.17	robert.gabard@orange.fr
M. et Mme Eric TESSIER	1 Le Grand Poiron	2 chambres 5 personnes	05.49.81.61.78 06.13.14.04.28	
Mme Lucette ROUSSEAU	4 La Doutière	3 chambres 6 personnes	05.49.81.66.12 06.33.37.56.38	
M. et Mme Daniel GABARD	Le Petit Poiron	2 chambres 5 personnes	05.49.81.66.14 06.76.50.71.06	
Mme Julie DOUX «La Belle Etoile»	3 L'Aumônerie	4 personnes	06.73.22.57.81	contact@nuit-a-la-belle-etoile.fr

INFOS

TARIFS LOCATION DE SALLES

SALLE MONTFORT	
Sans chauffage	100 €
Avec chauffage	100 € + 3 €/jeton

(1 jeton = 1 heure de chauffage)

SALLE OMNISPORTS	
Vin d'honneur mariage (à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle – hors location Libellule)	90 €

SALLE SOCIO-EDUCATIVE (cantine)	
Sans chauffage	100 €
Avec chauffage (15/10 au 15/05)	110 €
Cuisine	60 €

Caution de 200 € pour toutes ces salles. La caution sera restituée en partie ou en totalité, en fonction du nettoyage et de la remise en état des lieux utilisés



SALLE "LA LIBELLULE"	PARTICULIERS RESIDANT À ST AMAND	PARTICULIERS NE RESIDANT PAS À ST AMAND	ASSOCIATIONS DE ST AMAND (1 manifestation gratuite/an avec participation de 100 € pour le nettoyage)	ASSOCIATIONS HORS ST AMAND	ENTREPRISES
Salle + Espace traiteur	500 €	630 €	500 €	630 €	650 €
Salle seule	420 €	530 €	420 €	530 €	550 €
2e jour de location (même locataire que la veille)	150 €	190 €			
Soirée réveillon payante	835 €	1 035 €	730 €	1 035 €	1 050 €
Utilisation de la salle omnisport pour Vins d'honneur et Mariages (intérieur ou extérieur)	50 €	50 €			

Caution de 500 € exigée un mois avant la date retenue. La caution sera restituée en partie ou en totalité, en fonction du nettoyage et de la remise en état des lieux utilisés.

Des arrhes à hauteur de 20 % seront versés à la réservation au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Pour toutes les salles, en cas de détérioration, l'utilisateur devra payer les frais de réparations (remboursement auprès de la Collectivité ou directement auprès de l'entreprise). La caution sera conservée jusqu'à l'issue du litige.



CIMETIÈRE

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE ET REDEVANCES FUNERAIRES

	15 ans	30 ans	50 ans
Concession (2 m² pour 1 adulte et 1 m² pour 1 enfant)	20 € le m²	45 € le m²	70 € le m²
Espace cinéraire (cavurne)	200 €	350 €	

Taxe d'inhumation (dépôt urne ou inhumation cercueil), taxe d'exhumation, taxe de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 30 €

L'équipe d'animation paroissiale de St Amand, vous présente ses vœux les plus sincères pour 2020.

Elle vous propose un moment d'échanges et de convivialité autour de la galette des rois, le mercredi 29 janvier à 16h salle Montfort.

Toutes les personnes qui participent à la vie religieuse ou matérielle de la paroisse sont cordialement invitées.

ÉTAT CIVIL 2019

NAISSANCES

ANLI Cheryane	31 décembre 2018
BOISSINOT Marius	6 janvier 2019
YOUNES Lyam	18 janvier 2019
LOISEAU Raphaël	21 février 2019
POUPLIN Anna	27 mars 2019
POIRON MOUYSSET Ethan	27 avril 2019
BARRÉ POUPONNOT Tiago	30 avril 2019
BROSSEAU Romy	7 mai 2019
HUVELIN Zoé	15 mai 2019
RENOU Lucas	23 mai 2019
GIRARDEAU Baptiste	24 juin 2019
JAGOREL-MOLINIER Elyne	14 juillet 2019
SOURISSEAU Chloé	22 juillet 2019
SOURISSEAU Timéo	22 juillet 2019
BOUCHET Lenzo	29 juillet 2019
BARBARIT Léo	5 septembre 2019
BRETAUDEAU Léonie	19 octobre 2019
GERMON Andréa	28 octobre 2019
MENARD Léopold	28 octobre 2019
RAYMOND Liam	29 octobre 2019
AUDUREAU Zalia	19 novembre 2019
BODIN Léo	22 décembre 2019
Louna MERLE	27 décembre 2019

MARIAGES

BONNEAU Aurélien - COMANDINI Alixia	29 juin 2019
JALLIER Benoit - SUAUDEAU Laetitia	13 juillet 2019
GOURIO Florian - REGNER Agathe	16 août 2019
POUPLIN Frédéric - GERIGNER Céline	24 août 2019
ROTY Nicolas - SHABASHOVA Valeria	31 octobre 2019
Mariage hors Commune	
PALLARD Jérôme – AUDUREAU Camille	Mariés à Cerizay

DÉCÈS

LEAU Odile veuve MERCERON	2 février 2019
GABORIT Madeleine veuve BERNARD	05 février 2019
HERBERT Madeleine veuve TRICOT	13 février 2019
PACREAU Fabrice	17 mars 2019
GUIET Léa veuve MERCIER	19 mars 2019
BAUCHEREAU Marie veuve CHAIGNEAU	23 avril 2019
BERTRAND Marie veuve MORISSET	8 mai 2019
PAPIN Odile veuve GIRARDEAU	16 mai 2019
THOMAS Marie veuve ARNOU	11 juillet 2019
BOURY Eugénie	13 août 2019
SUAUDEAU Hilaire	28 août 2019
RAUD Noéline veuve METAIS	01 septembre 2019
VELLUET Jean	30 septembre 2019
BARBIER Augustin	1 octobre 2019
SOURICE Marie-Danielle épouse LANDREAU	12 novembre 2019

BATEAUX FLEURIS












SAINT AMAND SUR SÈVRE

BULLETIN MUNICIPAL N°30 – JANVIER 2020

Bulletin municipal imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé. Création et impression : L'Impression Créative - 05 49 65 14 40 - Labellisé
Crédits photo : Mairie de Saint Amand Sur Sèvre, Fotolia